



Municipalité :
Vos nouveaux élus

p. 9



Affaires scolaires :
Mieux comprendre
les rythmes scolaires

p. 8



Festivité :
Corso : un succès
assuré !

p. 18

N° 01
Juillet 2014

L'Édit'orial

de Roussillon

L'actualité de votre ville...

www.ville-roussillon-isere.fr

1564...



Charles IX et sa mère,
Catherine de Medici



...2014

N° 01
Juillet 2014

Sommaire

Vie sociale – Santé p. 4

Sécurité p. 6

Commémorations p. 7

Affaires scolaires p. 8

Municipalité p. 9

Expression des groupes p. 12

Sport p. 13

Finances p. 14

Urbanisme p. 15

Commerce et artisanat p. 16

Patrimoine, culture et animation p. 18

Jeux p. 23



Directeur de la publication : Robert Duranton
Directrice-adjointe de la publication : Véronique Mas
Rédaction : Élus et service communication
Illustrations et photographies : Jean-Yves Mouchel,
Karima Achouri,
Marie Clot, Véronique Mas
Conception : service communication
Tirage : 4500 exemplaires
Distribution : Tout Serv'
Téléphone : Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00
Fax : 04.74.29.01.02



L'Édito du maire



Chères Roussillonnaises,
chers Roussillonnais, chers amis,

Voici donc le premier «Édit'orial» de l'équipe que vous avez élue au cours des dernières élections. Dès maintenant, je vous remercie de la confiance dont vous m'avez honoré. Nous ferons ce que nous avons dit ! Je commencerai par m'occuper de l'état des finances, élément critique de notre commune. Mon équipe et moi-même avons décidé de nous engager dans une gestion financière rigoureuse mais équitable. La seconde priorité sera d'assurer, au quotidien, votre sécurité.

Je n'oublie pas notre volonté de lancer un programme ambitieux de rénovation urbaine et patrimoniale. Beaucoup d'autres sujets nous attendent dont l'amélioration de notre cadre de vie... Nous avons établi un calendrier d'actions en ce sens.

Aujourd'hui, nous sommes installés, opérationnels et actifs. Les désignations aux différentes commissions municipales, extramunicipales et dans les organismes extérieurs sont en place. Nous sommes au travail.

Voici les premières réalisations : la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée prochaine, le travail de matérialisation de la sécurisation au sol, la création d'un «point vert» (retrait d'argent à la Maison de la presse), la recherche d'un commerce alimentaire pour le bas de Roussillon (place de la République), la préparation du plan canicule et de manière plus festive, le lancement du nouveau corso version 2014, l'organisation du tournoi international minimes de football et enfin le 450^{ème} anniversaire de la signature de l'Édit

de Roussillon, cet acte royal qui détermine le début de l'année au premier janvier.

Il nous reste beaucoup de travail à accomplir. Nous avons du temps devant nous mais le temps passe vite, aussi n'en perdons pas !

Pour m'accompagner, je suis entouré par une équipe d'élus efficace et dynamique et par des services communaux actifs et attentifs, mais je compte aussi sur votre mobilisation personnelle.

Au moment où sortira ce numéro, certains auront l'opportunité de partir en vacances, d'autres n'auront pas cette chance, je veux avoir une pensée pour eux. Notre commune offre des structures adaptées à chacun d'entre vous, profitez-en !

J'ai demandé à mes adjoints d'organiser, chaque jour, une permanence dans les locaux de la Mairie.

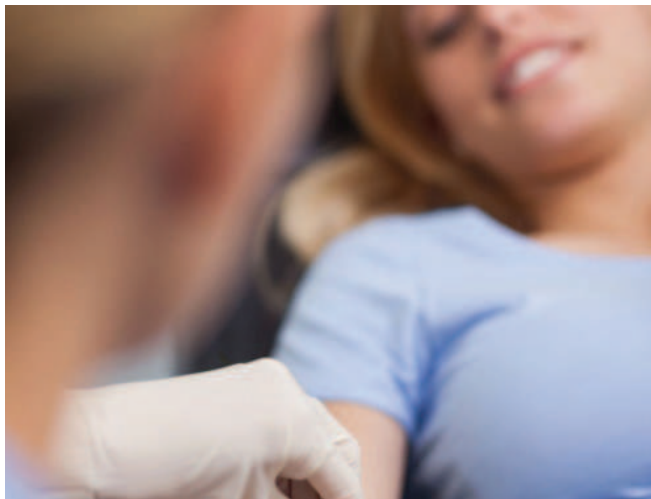
Dans cet esprit, je souhaite que jamais ne soit laissée une question sans réponse.

Je m'y engage auprès de vous.

Maintenant place à la lecture de votre nouveau magazine en vous souhaitant un bon été 2014. ■

Robert Duranton,
maire de Roussillon

Donner votre sang un geste simple pour sauver des vies



Le don du sang est un geste important qui permet chaque année de sauver des vies. Alors n'hésitez pas à franchir le pas. La prochaine collecte aura lieu **le 2 septembre au Sémaphore** de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 45 à 19 h 15.

Téléalarme un dispositif rassurant



À ce jour, le téléalarme compte 145 abonnés. Les installations sont assurées par le service téléalarme de la Communauté d'agglomération du pays viennois et le Centre communal d'action sociale de Roussillon. Les contrôles mensuels sont effectués en binôme avec la police municipale, un élu ou un agent du CCAS. Le coût est de 31 euros par mois. Une prise en charge de l'Aide aux personnes âgées est cependant possible auprès du Conseil général.

*N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS :
04.74.86.17.90*

*Jean-Claude Canario
chargé du logement et des affaires sociales*

L'ambrosie un fléau à éradiquer



L'ambrosie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'année est particulièrement allergisant. Les principales manifestations cliniques

sont pour les personnes sensibles des rhinites, conjonctivites et trachéites qui peuvent parfois déclencher certaines formes d'asthme assez graves. Les signes distinctifs pour reconnaître l'ambrosie : sa tige est de couleur vert vif, et couverte de poils blancs. Elle peut prendre une couleur rougeâtre à maturité. Ses feuilles sont minces, très découpées et d'un vert vif uniforme sur les deux faces. Lorsqu'on les froisse, elles ne dégagent pas d'odeur caractéristique. Ses fleurs apparaissent en juillet/août. Elles sont regroupées en longs épis vert jaune au sommet des rameaux.

Elles portent le pollen. La Ville de Roussillon en partenariat avec la Communauté de communes du Pays roussillonnais lutte activement avec certains agriculteurs contre la prolifération de cette plante allergène. Elle rappelle ainsi l'obligation de l'arracher avant sa floraison (normalement avant le 31 juillet). Le port de gants et d'un masque est alors vivement conseillé.

Si vous constatez malgré tout la présence de cette plante nuisible, veuillez contacter le service urbanisme au 04 74 29 01 04.

Forum santé :

un moment d'échange
et de solidarité



Le dynamisme des associations auprès des personnes âgées et celles en situation de handicap est une richesse pour la commune de Roussillon.

Par leur présence et leurs différentes initiatives, elles répondent aux attentes et besoins de la population.

L'association «Vivre libre» œuvre contre la dépendance alcoolique, le foyer «Camille-Grumbach» intervient auprès des personnes âgées avec l'objectif de les préserver de l'isolement social.

La toute nouvelle association «Pourquoi pas ?» agit quant à elle en faveur des enfants autistes.

Les personnes vulnérables et fragiles ont besoin de leur action et du soutien de la commune.

La Municipalité de Roussillon remercie l'ensemble des ces responsables associatifs qui agissent de manière discrète et bénévole pour le bien-être de ces personnes.

Le travail qu'elles accomplissent dans un esprit de partage et de fraternité est considérable et indispensable.

Leur dévouement et leur engagement inspirent le respect.

Leur travail participe à la création du lien social et intergénérationnel.

Dans cet esprit, la commune a décidé de créer le «**Premier forum santé**» en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes fragiles et vulnérables.

Cet évènement aura lieu **le vendredi 10 octobre 2014 au Sémaphore de Roussillon de 9 h 30 à 17 h 30.**

Gratuit, il sera l'occasion de présenter au public l'ensemble des organisations sociales et médicales du secteur.

Des stands permettront à chacun de se renseigner et des conférences animées par des professionnels, médecins et thérapeutes se dérouleront toute la journée.

Venez nombreux ! ■

*Béatrice Krekdjian
chargée de la santé, des personnes âgées
et du handicap*



La police municipale au service de votre sécurité

De 1960 à nos jours, la police municipale, proche de la population et soucieuse de la sécurité de tous, met son savoir-faire au service des Roussillonnais.

C'est en 1960 que le premier garde-champêtre en uniforme et armé est arrivé à Roussillon. Nommé gardien de police municipale en 1965, Joseph Descote habitait avec les gendarmes dans la caserne située dans le château de Roussillon.

Au fil du temps, les effectifs ont augmenté pour arriver à cinq agents actuellement.

Les missions aussi ont évolué et la profession est mieux encadrée depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la police municipale du 15 avril 1999.

La police municipale est une police de proximité chargée d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

À Roussillon, elle effectue principalement de la surveillance générale, elle s'occupe de la sécurité aux abords des écoles, de la capture d'animaux errants, intervient dans des problèmes de voisinage, surveille les habitations des personnes en vacances dans le cadre de l'opération tranquillité vacances....

La police municipale a renforcé sa présence pour assurer notre sécurité. Elle prend à coeur son rôle de protection et services auprès des habitants. ■

Didier Charpenay

Chargé de la sécurité, de l'environnement et de la circulation

Sécurité vacances

Pour prévenir les cambriolages, la police municipale mène l'opération «Tranquillité vacances».

Lors de votre départ en vacances, il vous suffit de prévenir la police municipale, de lui communiquer la période de votre absence et votre adresse afin qu'elle effectue des rondes aux alentours de votre domicile.

Horaires d'ouverture et contact :

Période scolaire : 08h à 18h

Hors période scolaire, en semaine :
08h à 12h et 13h à 18h.

La police municipale est également présente avec la gendarmerie sur le marché le dimanche de 08h à 14h.

Contact :

Police municipale : 9 rue Beyle-Stendhal
04.74.86.73.82 ou le 17 (gendarmerie).

8 mai 1945

«Souvenons-nous, du prix de la paix»

«Souvenons-nous du prix de la paix» tels ont été les paroles de François Dementhon, président des Anciens Combattants de Roussillon lors de la lecture du texte officiel de l'Ufac. Des paroles adressées notamment à la jeunesse, représentée par les jeunes sapeurs-pompiers, présents à la cérémonie. Robert Durantou, maire de Roussillon après avoir procédé au dépôt de gerbe a salué également les jeunes sapeurs-pompiers et leurs officiers ainsi que le porte-drapeaux et la chorale «Tous en chanson» qui a interprété «Le chant des partisans». Véronique Mas, maître de cérémonie a ensuite invité les personnes présentes à boire le verre de l'amitié.

Marcel Mouchiroud

Chargé des relations avec les anciens combattants

Marine nationale

Une belle remise de diplômes

Sur invitation de Robert Durantou, le Centre de préparation militaire marine de Vienne est venu samedi matin dans la cour d'honneur du Château de l'Édit pour la cérémonie de remise des diplômes de la session 2013-2014. Ce centre permet aux jeunes Français de 17 à 30 ans de découvrir durant l'année scolaire la marine. Vingt-cinq stagiaires se sont vu remettre un diplôme, en présence du chef de centre, le Maître principal Franck Thollet, d'une garde d'honneur et des portes drapeaux. Les diplômes ont été remis aux stagiaires parmi lesquels deux jeunes habitants du pays roussillonnais : Eugénie Carrière et Mélanie Longefaye.



Congrès départemental des sapeurs-pompiers

Un hommage aux sapeurs-pompiers décédés

Roussillon a eu l'honneur d'accueillir, le 14 juin dernier, le 97^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers qui s'est déroulé lors de journée nationale des sapeurs-pompiers. Des professionnels et des volontaires de tout le département se sont réunis pour rendre un hommage national aux sept sapeurs pompiers décédés en service entre juin 2013 et juin 2014. Après la lecture du message de Bernard Cazeuneuve, ministre de l'Intérieur, par Lionel Lemoine, sous-préfet de l'Isère, les élus municipaux, départementaux et communaux, ainsi que les officiers des sapeurs-pompiers, ont procédé aux dépôts de gerbes devant le monument aux morts de Roussillon.

Lors de cette cérémonie, Jacques Perrin, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère a procédé à la passation du drapeau des sapeurs-pompiers de l'Isère. Détenu depuis juin 2013 par le centre de la Tour-du-Pin, il a été remis à la caserne du Péage-de-Roussillon. À l'issue de la cérémonie, les J.S.P (Jeunes Sapeurs Pompiers) ont défilé de la Place de la République à Roussillon au stade Joliot-Curie de Salaise-sur-Sanne.

Cet impressionnant cortège, formé également de camions citernes, de la grande échelle et autres V.S.A.V (Véhicules de secours et d'assistance aux victimes) ont retenu les regards admiratifs de nombreux passants.





Mieux comprendre les rythmes scolaires

La réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire doit permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où ils sont les plus attentifs.

La mise en place de cette réforme implique de profonds changements et un important travail de concertation au niveau local. L'organisation du temps scolaire est désormais préparée au niveau des territoires afin de prendre en compte les atouts et les contraintes de chacun d'eux.

Cette organisation est construite dans le cadre d'un dialogue mené par l'inspecteur de l'Éducation nationale avec le maire et les écoles. C'est le directeur académique agissant sur délégation du recteur d'académie qui est compétent pour décider de l'aménagement du temps scolaire dans les écoles.

À quoi est consacré le temps périscolaire ? Un projet de création d'un accueil de loisirs périscolaire est en cours

d'élaboration. Il verra le jour au cours des premières semaines de la prochaine rentrée scolaire. Les associations locales seront sollicitées. Le 3 juin dernier, un comité de pilotage s'est réuni composé des représentants des parents d'élèves des deux écoles publiques H. Wallon et P. Langevin, des directrices des écoles maternelles et élémentaires, des représentants des associations chargés de la mise en œuvre du périscolaire, de la CAF, de l'Académie de Grenoble, des élus roussillonnais afin d'engager le processus du projet éducatif territorial (PEDT). La rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre, la municipalité met tout en œuvre pour que la réforme soit appliquée au mieux des intérêts des enfants. ■

*M-Thérèse Lambert
Chargée du cadre de vie, de l'innovation
et de la vie scolaire*

Application des nouveaux rythmes scolaires

- 5 matinées de temps scolaire de 8h40 à 11h40 (lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi)
- 4 après-midis de temps scolaire de 13h30 à 15h45 (lundi-mardi-jeudi-vendredi)
- Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), de 3/4 d'heure chaque jour pour les maternelles et de 1h30 deux fois par semaine pour les primaires sont prévus après 15h45
- En dehors des TAP, les garderies sont toujours assurées.
- La prise en charge de votre enfant, de 7h20 à 18h15 est inchangée.

Le conseiller municipal, son rôle, son action...

Le conseiller municipal agit au service des citoyens. Il assure la sécurité et se préoccupe du cadre de vie de la population.

Le rôle du conseiller municipal au sein de la municipalité comporte des fonctions de représentation du public. Il lui appartient de faire preuve de discernement et de toujours se prononcer au mieux des intérêts de la collectivité tout entière. En un rien de temps, sa charge de travail inclut toute une série de demandes émanant des concitoyens à propos desquelles il (elle) doit trouver réponse en aidant du mieux possible les personnes qui se tournent vers lui (elle).

Toutefois, il (elle) doit aussi apprendre à bien connaître les politiques et protocoles de sa municipalité afin d'éviter tout risque de débordement ou de réponse inadaptée. Aussi accessible et sensible qu'il (elle) souhaite l'être, il reste qu'il (elle) représente les électeurs et électrices en fournissant les services et les programmes dont ils ont besoin et qui peuvent leur venir en aide.

Représenter le public et tenir compte du bien-être et des intérêts de la municipalité, élaborer et évaluer les politiques et les programmes de la municipalité, déterminer les services que fournit celle-ci, faire en sorte que les politiques, les pratiques et les procédures soient en corrélation avec les attentes du public, enfin veiller à la responsabilisation et à la transparence des opérations de la municipalité, telles sont finalement les missions générales d'un(e) conseiller(e) municipal(e). ■



Vos nouveaux élu(e)s



Robert Duranton
Maire

Élu(e)s de la majorité municipale



Marie-Hélène Vincent
1^{ère} adjointe
chargée de la culture,
du patrimoine et des animations.



René Pey
2^{ème} adjoint
chargé des finances
et administration.



Véronique Mas
3^{ème} adjointe
chargée de la communication,
du sport et de la jeunesse.



Béatrice Krekdjian
7^{ème} adjointe
chargée de la santé, des personnes
âgées et du handicap.



Marc Rousvoal
8^{ème} adjoint
chargé de la maintenance
et des travaux
et des risques majeurs.



Michel Mas
Conseiller municipal délégué
chargé de l'urbanisme



Chantal Chardon
Conseillère municipale



Martine Robert
Conseillère municipale



Marie-Christine Hinaud
Conseillère municipale



Josette Bonnet
Conseillère municipale



Evelyne Guillermo
Conseillère municipale

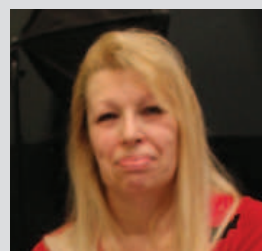


Thierry Sassolas
Conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition municipale



Patrick Bédiet
Conseiller municipal



Martine Cabrera
Conseillère municipale



Jean-Louis Dumas
Conseiller municipal



Didier Charpenay

4^{ème} adjoint
chargé de la sécurité,
de l'environnement et de la circulation.



Marie-Thérèse Lambert

5^{ème} adjointe
chargée du cadre de vie,
de l'innovation et de la vie scolaire.



Jean-Claude Canario

6^{ème} adjoint
chargé du CCAS, des logements
et des affaires sociales.



Marcel Mouchiraud

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les anciens combattants,
en liaison avec le conseil municipal,
expert dans les commissions municipales.



Jean-Paul Cayot

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec la CCPR,
du SCOT et de l'intercommunalité



Gérard Bousard

Conseiller municipal délégué
chargé de l'Emploi, et du développement
des commerces et des entreprises.



Hubert Breyse

Conseiller municipal



Pascale Torsiello

Conseillère municipale



Gilles Petinataud

Conseiller municipal



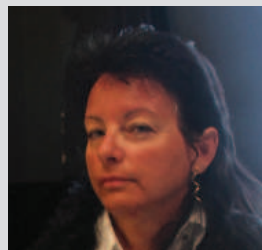
Mireille Richoux

Conseillère municipale



Bernard Pernot

Conseiller municipal



Laurence Piot

Conseillère municipale



Jean-Paul Vignoud

Conseiller municipal

Vos élus s'expriment

Une équipe municipale dynamique engagée dans l'action.

Le 23 mars, les Roussillonnais nous ont élus sur la base d'un programme développé pendant la campagne, prenant en compte les préoccupations majeures des habitants. Conformément à nos engagements, nous avons travaillé avec enthousiasme et énergie, pour engager nos actions dans les 6 années à venir.

Les commissions municipales ont été mises en place, des groupes de travail ont été créés et une action de terrain et de proximité est entreprise pour améliorer la vie au quotidien à Roussillon.

Pour faciliter les démarches, la Mairie sera désormais ouverte le samedi matin tandis que les permanences hebdomadaires des adjoints sont déjà en place.

La première décision, conforme à nos engagements, concerne les impôts qui n'augmenteront pas en 2014, malgré la baisse des dotations et le désengagement de l'État. Nous mettons en œuvre une politique de gestion rigoureuse avec de nécessaires économies afin de «faire mieux en dépensant moins».

Les rythmes scolaires seront mis en place dès la rentrée, sans surcoût pour les familles. Nous soutenons également la vie associative roussillonnaise, les subventions annuelles aux associations ont été analysées au plus près et accordées en tenant compte des besoins réels et des projets, sans perdre de vue les intérêts des habitants.

Enfin tous nos élus sont sur le terrain, proches des Roussillonnais et œuvrent dans un esprit démocratique pour redynamiser la vie locale, soutenir le commerce de proximité, développer l'emploi et créer des animations porteuses de dynamisme collectif.

Véronique Mas
*Adjointe à la Communication
Sports et Jeunesse*

Les élus de la majorité municipale :
*R. Duranton, M. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay,
M. Lambert, J. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal,
M. Mas, M. Mouchiroud, J. Cayot, G. Boussard, C. Chardon,
M. Robert, M. Hainaud, H. Breysse, P. Torsiello,
G. Petinataud, J. Bonnet, E. Guillermo, T. Sassolas.*

Des orientations regrettables...

Lors du scrutin de mars, 48% des électeurs nous ont accordé leurs suffrages et nous les remercions. Cependant notre volonté est de travailler pour tous les Roussillonnais(e)s en défendant des valeurs républicaines et démocratiques, notamment la solidarité et l'égalité.

Notre volonté est de continuer à vous consulter, vous informer sur nos positions et les choix de la majorité de droite :

Choix d'un nouveau fonctionnement municipal : commissions indispensables à la démocratie municipale, toujours pas installées, absence totale de comptes rendus, décisions unilatérales comme sur les rythmes scolaires ou l'attribution des logements sociaux, remise en cause de décisions votées,... Il serait souhaitable que l'organisation chaotique actuelle ne soit pas une volonté délibérée de priver l'opposition et les citoyens du débat démocratique.

Choix aussi dans les décisions financières qui augurent d'orientations regrettables. La majorité de droite, sans un réel projet pour Roussillon, projette de limiter les investissements, réduire de façon importante les aides aux familles et aux écoles, les crédits ou subventions aux associations porteuses des actions indispensables à la vie sociale de Roussillon mais s'engage dans l'achat inutile de matraques et de gilets pare-balles.

Pourtant, comme le montrent les documents fournis lors du vote du budget, la situation financière laissée par l'équipe municipale sortante est saine et permet d'envisager l'avenir : plus de deux millions d'euros investis mais un résultat d'exercice positif, un endettement maîtrisé, en baisse depuis 2011 et qui ne sera plus que de 3,5 millions en 2020 en fin de mandature.

Patrick Bédiat
Conseiller municipal

Les élus de l'opposition municipale :
*P. Bédiat, M. Cabrera, R. Dumas, M. Richoux, B. Pernot,
L. Piot, J. Vignoud,*

Tournoi de tennis

De jeunes sportifs passionnés

Comme chaque année au cours des vacances scolaires de printemps la commission sportive du Tennis Club Roussillonnais a organisé son tournoi Jeunes, sous la direction de Battal Cimen, entraîneur et juge-arbitre.



Plus de 80 jeunes se sont affrontés avec passion sur les courts pendant une huitaine de jours.

Ce tournoi Jeunes s'est achevé après une semaine de compétition avec la remise de coupes et de bons d'achat aux vainqueurs et finalistes de chaque catégorie, en présence de Monsieur Durant, maire de Roussillon, et M^{me} Mas, adjointe au sport.

Cette année, trois jeunes Roussillonnais ont été vainqueurs du tournoi :

- Clément Chatain
- Lucien Dubuis
- Nadège Arquilliere

Des récompenses ont été attribuées également à Maxime Neto (TC Roussillon) et Julie Roche (TC Roussillon) pour le meilleur parcours effectué.

Ce tournoi s'est déroulé après la rénovation du club-house fin 2013. Il nous a permis d'accueillir compétiteurs et accompagnateurs dans les meilleures conditions possibles. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis au cours de cette semaine. ■

*Véronique Mas
Chargée de la communication,
du sport et de la jeunesse*

Infos sport en bref...

Rhodia-cup U 10 minimes



Il y a eu 64 équipes se sont réunies les 7 et 8 juin derniers à l'occasion du traditionnel tournoi international (Rhodia-Cup U10) organisé par le Rhodia-club football. Plus de 4000 personnes étaient présentes durant ce week-end au stade de la Terre Rouge. La Ville et le club se sont réjouis de la réussite de cet événement tant sur le plan sportif que convivial.

L'Étoile roussillonnaise du futsal

L'Étoile Roussillonnaise du futsal est une structure née en 2011, réunissant les futsalleurs du Pays Roussillonnais à fort potentiel, avec comme objectif de développer cette discipline et l'emmener au plus haut niveau.

Le bureau est composé d'amis d'enfance nés dans la région, ayant une passion forte pour le futsal. Des valeurs humaines et un esprit d'excellence sont les pierres angulaires sur laquelle repose leur travail. Rejoignez le club !

Président 📞 Brahim Atiat : 06.61.95.25.51
brahim.atiat@yahoo.com



0 % de hausse des taux de fiscalité

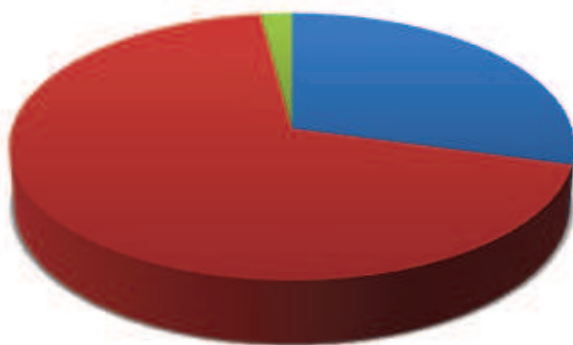
Comme Robert Duranton s'y était engagé, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition de l'année 2014.

Les taux restent identiques à ceux de l'année 2013 :

Montant des impôts locaux payés par les contribuables de Roussillon

Nature de la taxe	Taux
Taxe d'habitation	9,05 %
Taxe foncière (bâti)	23,17 %
Taxe foncière (non bâti)	73,51 %

Produit de la taxe



■ Taxe d'habitation	808 346 €
■ Taxe foncière (bâti)	1 895 538 €
■ Taxe foncière (non-bâti)	56 676 €

Pour faire face à un désengagement de l'État et à une baisse de dotation de solidarité de la Communauté de communes du Pays roussillonnais, nous devons mettre en oeuvre une gestion rigoureuse avec de nécessaires économies.

René Pey
Chargé des finances et administration

Des réalisations pour améliorer le confort et la sécurité en ville des Roussillonnai(ses) !

Différents travaux ont été réalisés pour améliorer le confort des Roussillonnais.

Dans cet objectif, sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, différents travaux ont été entrepris :

Tout d'abord, le marquage au sol de la voirie au Carrefour des Cités et sur l'avenue Gabriel Péri.



Également, certaines priorités à droite à l'origine d'accrochages ont été remplacées par des «stop» à l'intersection des rues Triolet, Croisat et Lurçat avec l'avenue Gabriel-Péri.

Derrière l'église St-Jacques, des toilettes provisoires ont été placées pour le confort de la population en attendant la réalisation prochaine



Grâce au travail de ces trois agents des services techniques (de gauche à droite : J. Espinasson, M. Borgès et M. Chapignac), une barrière interdit désormais l'accès des automobilistes au parvis de l'Église Saint-Jacques.

par les services techniques de la Ville de toilettes définitives. Une barrière interdit désormais l'accès des automobilistes de l'église St-Jacques.

Enfin les services techniques ont résolu les problèmes d'inondations de plusieurs habitations au niveau du carrefour des Bruyères.

Depuis plusieurs mois les pluies provoquaient un débordement des eaux pluviales dans les cours et maisons riveraines.

Après une rapide étude, un puits perdu a été installé et a permis l'évacuation normale des eaux pluviales.

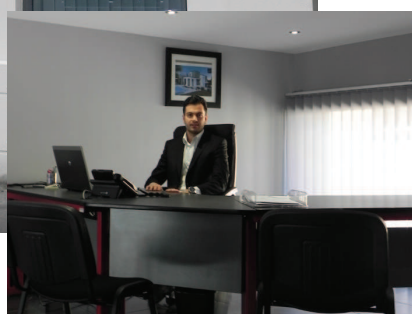
Merci aux services techniques pour leur travail et leur implication dans la vie quotidienne de Roussillon.

*Marc Rousvoal
Chargé de la maintenance
et des travaux*

Nouvelles activités et commerces sur notre commune



Cabinet Ancette & associés



Le cabinet Ancette & associés, employant 12 personnes, est implanté à Lyon depuis 1967 et a été repris à la suite du décès du fondateur, Monsieur Pierre Ancette en 1996 par les deux associés actuels, Pierre-Jérôme Ancette et Jérôme Ploquin. L'implantation d'une agence à Roussillon est un choix stratégique permettant au Cabinet, avec l'aide de Monsieur Ahmet Demirel, expert comptable stagiaire et salarié du Cabinet depuis près de dix ans, d'avoir une vraie proximité avec ses clients artisans, commerçants, professions libérales, PME et PMI. En plus de ses deux activités principales que sont l'expertise comptable et le commissariat aux comptes, le Cabinet a développé un réel savoir-faire pour l'accompagnement du chef d'entreprise dans la création et le suivi de son activité tant professionnelle que personnelle.

En cette période difficile, le rôle de l'expert-comptable est d'accompagner le chef d'entreprise dans ses décisions et d'entretenir un échange régulier sur les choix pris dans la gestion au quotidien.

«Nous souhaitons nous inscrire dans une telle démarche car notre métier bouge, la réglementation évolue en permanence et nous devons apporter des conseils en matière de fiscalité, gestion et stratégie patrimoniale pour répondre aux besoins de nos clients. Nous mettons à disposition des outils de tenue de comptabilité à distance pour nos clients qui nous permettent d'apporter en contrepartie une disponibilité plus grande pour proposer des missions de reporting ou tableaux de bord».

25 bis, avenue Jean-Jaurès
04.74.86.80.80
ad@ancette.fr / www.ancette.fr



Les délices de Carine

Amateurs de produits fins, thé, café, épices en vrac, venez découvrir mille et une saveurs aux Délices de Carine. Cette épicerie fine, gérée par M^{me} Carine Betton

est installée à Roussillon depuis le 3 juin 2014. Vous y trouverez également de formidables idées cadeaux, des produits cosmétiques de la gamme Phyt's. Et si le cœur vous en dit, un espace salon de thé vous accueillera pour partager un agréable moment de détente et de convivialité.

3, avenue Jean-Jaurès
06.38.39.59.41



5th Avenue Lounge Bar

Un petit creux ?
Venez passer un agréable moment en plongeant dans l'ambiance cosy de 5th Avenue...
Il vous est proposé des formules repas les midis et soirs. Si le soleil est au rendez-vous, vous pourrez même profiter de la terrasse et y déguster de délicieuses glaces à l'italienne...
Du jeudi au samedi, profitez d'une ambiance musicale et d'assiettes de tapas pour vos apéritifs et vos soirées.
Venez également suivre les événements sportifs en soirée (match de football, rugby etc...)

5, avenue Jean-Jaurès
04.74.86.54.78

*Véronique Mas
Chargée de la communication,
de la jeunesse et des sports*



Forum job d'été



Mercredi 16 avril 2014, la 1^{ère} édition du forum «Jobs d'été» s'est déroulée au Château de Roussillon. Ce forum est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes du Pays roussillonnais, la Ville de Roussillon, Pôle-Emploi, la Mijir et Cap Emploi.
L'objectif de cet événement est atteint. En effet, plus de 370 jeunes se sont déplacés.
Un grand nombre d'employeurs ont pu proposer aux jeunes, des offres adaptées dans les domaines

de la restauration, des services à la personne et de l'agriculture.
Des ateliers pour la rédaction de CV, de lettres de motivation et de simulations d'entretiens ainsi que des informations pratiques sur divers domaines étaient également proposés.
À travers cette action, nous démontrons notre engagement en faveur de l'emploi des jeunes.

*Gérard Boussard
Chargé de l'emploi et du développement
des commerces et des entreprises*



Festijoux, de instant de bonheur partagé

Un réel partenariat entre la municipalité, le centre social de Roussillon, les bénévoles, les parents, les enfants, les écoles et les associations : voici la clef du succès de Festijoux !

19 ans !

19 ans que le festival du jeu prends place à Roussillon ! 19 ans que chaque année plus de 500 visiteurs, joueurs passionnés ou simples amateurs s'initient aux joies de jeux ludiques, créatifs et divertissants ! 1800 jeux en bois traditionnels sont proposés : l'Arbre à billes, l'Assiette, le Capitaine Hook, le Comprimo, la Grenouille, le Labyrinthe de billes, la liste est trop longue pour les énumérer tous.

Que d'imagination aura-t-il fallu et faut-il encore aux créateurs pour mettre en œuvre toutes ces activités. Peut-être ont-ils un secret, une potion magique ou seulement ont-ils conservé un vrai tempérament d'enfant doublé d'une belle dose de savoir-faire ?

Cette aventure date de 1994, année de création de la société, un seul dirigeant à l'époque, son fondateur, Jean-Marie Albert, un passionné qui n'a qu'une philosophie, faire partager sa passion par le plus grand nombre de personnes.

Ainsi est née l'histoire de « festijoux ».

Festival ouvert par le maire, en présence des intervenants et des enfants. Quoi de plus sympathique que d'offrir aux petits et grands quelques instants de bonheur.

Un bonheur simple, à partager en famille autour de jeux en bois ludiques, créatifs, géants ou insolites.

Les mots d'ordre sont simples : «accessibilité, convivialité et esthétique», ce qui favorisent un fort sentiment de réjouissance, de rassemblement et d'insouciance, pour un public de tout âge.

Prochain rendez-vous en 2016 !!!

*M-Hélène Vincent
Chargée de la culture, du patrimoine et des animations*



Infos en bref...

Le Corso s'est déroulé le week-end de l'Ascension. Il a constitué une belle réussite. L'association du Corso Roussillonnais s'est beaucoup investie pour mener à bien cette manifestation. Le 29 mai, les chars fleuris ont défilé de Roussillon au Péage-de-Roussillon. Ils ont effectué le chemin en sens inverse le dimanche 1^{er} juin.

En présence de Robert Duranton, les chars, groupes de musique, danseurs, reines d'un jour et tous les participants ont défilé dans la rue pour un moment exceptionnel, dans une

ambiance festive et ensoleillée sous le signe de la bonne humeur.

Un bal sur la Place du Château de Roussillon a clôturé la manifestation. Le succès de cet événement incite à reconduire le Corso l'année prochaine. Dans cette perspective, l'association recherche d'ores et déjà des majorités.

Contacts :

Peyrache Lionel : 06.14.06.02.46

Duplat Catherine : 06.24.47.85.45

associationcorso@hotmail.fr

Le renouveau du Corso



Fête de la Saint-Jean



Une jolie fête que celle de la Saint-Jean qui s'est déroulée le 20 juin dernier sur la place du Château à Roussillon.

De nombreux spectateurs sont venus admirer l'impressionnant spectacle de feu et de flammes sans oublier le traditionnel bûcher de la St Jean. Un bal a clôturé de façon festive cette agréable soirée d'été.

50 ans du Centre Social



Le 14 juin dernier, le Centre social du Roussillonnais fêtait ses 50 ans. Au programme de cette journée de fête : expos, kermesse, musique et chansons. Le public est venu en nombre profiter de cette agréable journée d'anniversaire.

L'ancienne Chapelle des Minimes

En 1989, l'OPAC achète à Rhône Poulenc, l'ancien couvent des Minimes pour le transformer en logements sociaux. Le projet a été mené à bien grâce, d'une part, à l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1997 et d'autre part, grâce à l'engagement de la commune de se charger de la restauration de l'ancienne chapelle, afin d'y créer une salle à vocation culturelle et patrimoniale. Les 17 logements sociaux ont été mis en service en 2002 par l'OPAC. Les études préliminaires concernant la réhabilitation de la chapelle viennent seulement de se terminer. Les travaux vont pouvoir commencer.

Une fois restaurée, celle-ci devrait accueillir une salle d'exposition autour de l'histoire du patrimoine de la terre dans la moyenne Vallée du Rhône en collaboration avec l'association FIGLINAIE. Le projet architectural a prévu des espaces pouvant permettre la tenue de conférences, d'expositions diverses, visites du monument et ateliers du patrimoine organisé par la Maison de pays. Plusieurs financeurs participent à ce projet, la DRAC, la Région, le Conseil Général de l'Isère et Rhône Pluriel sans oublier notre commune accompagnée par une série de sponsors.





L'été en fête à Roussillon...

L'Édit'orial de Roussillon vous présente votre programmation culturelle pour cet été 2014...



Culture et patrimoine

Atelier poterie

Mercredi 9 et 23 juillet

Initiation à la poterie et au décor sur céramique avec Jean-Jacques Dubernard, à la poterie des Chals, Un lieu de patrimoine unique. Rendez-vous à 10h à la poterie pour 2h d'atelier. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme (limité à 12 personnes). À partir de 3 ans.

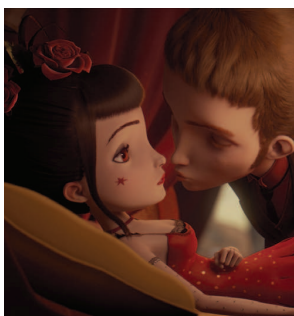


Festivités

Feu d'artifice

Lundi 14 juillet

Place Paul-Morand
au Péage-de-Roussillon
à 21h30.
Bal à 22h30



Ciné plein-air

Jack et la mécanique du cœur

Mardi 29 Juillet
à la tombée de la nuit
Centre Nelson-Mandela à Roussillon
Lieu de repli : Sémaphore
Organisé par la Ville de Roussillon



Culture et patrimoine

Anniversaire de l'Édit

Samedi 9 Août

Concert et animation animeront le Château
Banquet Renaissance à 19h30.
Bal vers 21h30 dans la cour du Château de Roussillon.
Inscription à l'Office de tourisme du Pays Roussillonnais
Renseignements : 04 74 86 72 07
www.tourisme-pays-roussillonnais.fr



Ciné plein-air

Les garçons et Guillaume à table

Mardi 19 Août
à la tombée de la nuit
Centre Nelson-Mandela
à Roussillon
Lieu de repli : Sémaphore
Organisé par
la Ville de Roussillon

Plein-air

Circuit du «Gué»
Dimanche
14 septembre



Circuit pédestre autour de
Roussillon avec visite de
la Poterie des Chals. 13,5 km,
4 h de marche.
Rendez-vous à 9h45 devant
l'office de tourisme,
départ à 10h.
0,50 €/ personne
Gratuit pour les enfants.
Organisé par l'office
de tourisme
du pays roussillonnais



Culture et patrimoine

Jour de fête

Samedi 20 septembre

Repas paysan,
démonstrations et ateliers :
calligraphie, tir à l'arc en bois,
jeu de paume, sculptures
sur bois. Toute la journée :
défilés, cavalerie, combats à
l'arme blanche, fauconnerie et
autres animations
par les «Pennons»
de Lyon, spectacle
«Le complexe de la citrouille»,
son et lumière.
À Roussillon,
Place du Château
et Grande-Rue,
à partir de 11h.



Festivités

Fête
des associations
Samedi 27 septembre

Le Conseil municipal
des jeunes organise
une journée où les associa-
tions roussillonnaises
présenteront au Sémaphore
et à ses alentours,
leurs activités.
De nombreuses
démonstrations animeront
cette journée.
Venez nombreux
à partir de 13h30.

Les 20 et 21 septembre,
N'oubliez pas les journées du patrimoine !
Et profitez de cet événement national
pour découvrir gratuitement
les patrimoines du Pays roussillonnais !
Consultez le programme détaillé de ces journées
sur le site de l'office de tourisme
du pays roussillonnais (à partir de fin Août).



Culture et Patrimoine

À la découverte du Château de Roussillon

Cet été, (re)découvrez le Château de Roussillon avec les visites thématiques organisées par l'office de tourisme du pays roussillonnais.

Visites enchantées du Château

Tous les mercredis à 15h de juillet et août

«Aider l'enfant-Roi à retrouver son parchemin magique» grâce à une chasse au trésor dans le château Renaissance de Roussillon. Dédiée aux enfants accompagnés de leurs parents. N'hésitez pas à venir costumé !

Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme (limité à 45 personnes). 5 € par personne.

Visites nocturnes à thèmes du Château de Roussillon



Vendredi 11 juillet

Thème «Les grands personnages»

Découverte du Château de Roussillon. Cette visite met à l'honneur les grands personnages historiques qui ont séjourné en ce lieu.

Vendredi 22 août

Thème

«La Saint Barthélémy»

Au coeur du Château de Roussillon, revivez l'atmosphère qui précéda le terrible massacre des protestants le 24 août 1572, à la tombée de la nuit...

Dimanche 14 septembre

Thème

«Crimes et châtements»

La Renaissance ?

Une période de grandes découvertes dans divers domaines mais aussi une période sombre dominée par les guerres, assassinats et autres régicides !

Découvrez les grands faits criminels d'alors ainsi que leurs sanctions judiciaires parfois inhumaines. Les sulfureux noms des familles Borgia ou Médicis ne manqueront pas d'être évoqués...

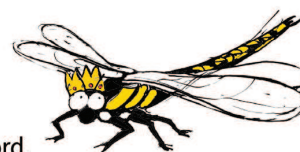
Pour toutes ces visites, rendez-vous à 21h30 à l'office de tourisme.
Réservation obligatoire (limité à 45 personnes)
5 € par adulte, 4 € de 8 à 18 ans.
Office de Tourisme du Pays Roussillonnais
Tél. : 04.74.86.72.07

LA RENAISSANCE DES CHÂTEAUX

La plupart des châteaux de la Loire furent construits il y a 500 ans. Les rois et les nobles n'ont alors plus à se protéger des guerres : ils veulent des châteaux richement décorés, avec de grandes fenêtres pour laisser entrer la lumière. Le roi de l'époque, François 1^{er}, invite des musiciens, des poètes et des hommes de science. Beaucoup sont italiens et apportent en France des idées nouvelles : c'est la Renaissance.

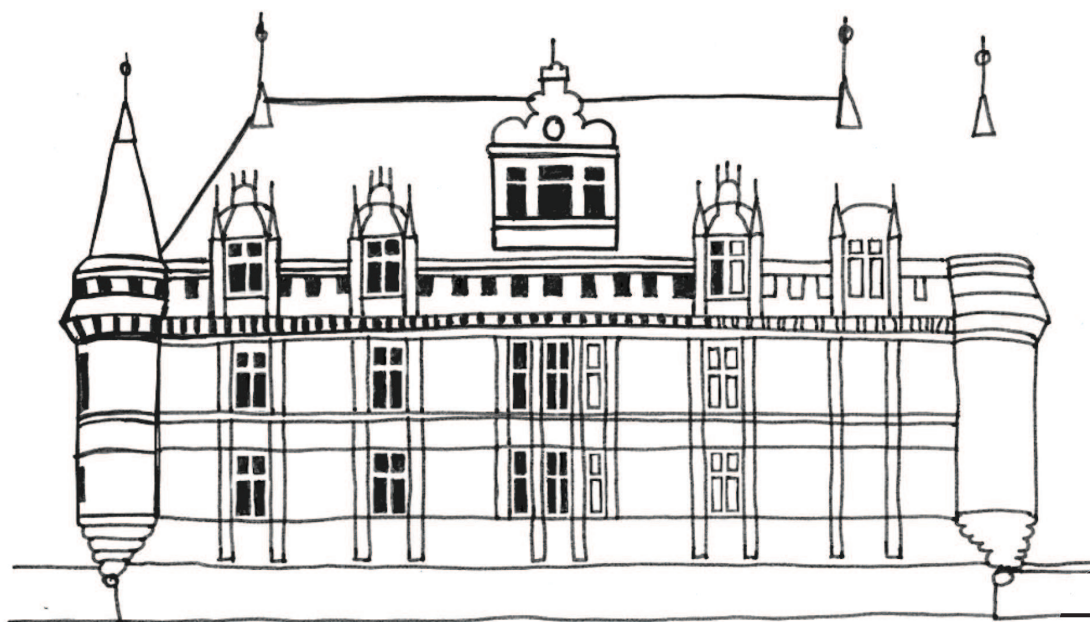
LE SAIS-TU ?

François 1^{er} fait construire Chambord, un immense château, au milieu d'une grande forêt pleine de gibier. Entoure l'activité que François 1^{er} ne pouvait pas faire.



DESSINE UN CHATEAU DE LA RENAISSANCE

Le dessinateur s'est endormi. Aide-le à terminer son dessin ! Tu peux aussi colorier le château.



Réponse "Le sais-tu ?" : François 1^{er} ne faisait pas de patin à roulettes. Il jouait aux cartes, au jeu de paume, guerroyait et chassait.

1564 450^{ÈME} ANNIVERSAIRE 2014 DE L'ÉDIT DE ROUSSILLON

*«L'année commence dorénavant
le premier jour de ce mois de janvier»*

Le Château de Roussillon en fête !

Samedi 9 août

04.74.86.72.07

www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

Samedi 20 septembre

04.74.29.01.13

www.ville-roussillon-isere.fr

